



## COMPTE-RENDU

### Réunion du groupe-pays Haïti

Jeudi 31 mars 2016

à Cités Unies France

9, rue Christiani, 75018 Paris

---

Accueil par M. Jean-Louis Testud, représentant de M. Christian Dupuy, Président du groupe-pays Haïti

---

M. Jean-Louis Testud a commencé par souhaiter la bienvenue à l'ensemble des participants, les remerciant de leur présence. Il a ensuite particulièrement remercié M. Ruthlande Anglade (directeur) et Mme Sharina Lochard (chef de service) de la Direction des Collectivités Territoriales (DCT) du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) haïtien, M. Maguet Delva, responsable de communication de l'ambassade d'Haïti en France, M. Damien Bauchau, attaché de coopération à l'Ambassade de France en Haïti, ainsi que M. Christophe Quentel, sous-directeur Mexique, Amérique centrale et Caraïbes du MAEDI et M. Mouhamadou Sylla, consultant expert en coopération décentralisée et développement territorial qui a réalisé l'étude sur la coopération franco-haïtienne.

Après avoir initié un tour de table de présentation des participants, M. Jean-Louis Testud a laissé la parole à M. Maguet Delva puis à M. Christophe Quentel, afin qu'ils présentent la situation politique haïtienne et ses très récentes évolutions.

---

Quelques éléments de contexte sur le processus électoral haïtien par M. Maguet Delva

---

M. Maguet Delva a expliqué que le Conseil Électoral Provisoire (CEP) avait été institué le 30 mars 2016. Son rôle est de mettre en place les élections présidentielles et municipales qui vont avoir lieu. L'accord pour la poursuite du processus électoral a été pris, le processus va donc pouvoir suivre son cours. Les élections ont été reportées afin que le CEP puisse être mis en place et que l'ensemble des données de votes des citoyens soit récolté. Se pose alors la question de savoir si les élections municipales des Conseils d'Administration de la Section Communale (CASEC) et celles dont les résultats auront été invalidés auront lieu au même moment. Selon M. Maguet Delva, cela ne sera probablement pas le cas puisque la plupart des protagonistes des élections municipales demandent un processus à part. Ce point est débattu en Haïti ce jeudi 31 mars, jour de la réunion.

MM. Jovenel Moïse et Jude Célestin sont arrivés premier et second au premier tour des présidentiels. Des négociations sont à venir quand à la suite du processus électoral puisque certains acteurs politiques haïtiens souhaiteraient reprendre le processus depuis le début. La semaine du 04 avril s'annonce déterminante.

M. Christophe Quentel a introduit son propos en disant que la vie politique haïtienne est particulièrement complexe. Cependant, Haïti compte aujourd'hui un président, un premier ministre et un conseil électoral. Toutefois, tous trois sont provisoires... Le 05 février 2016, un accord a été trouvé pour une présidence de 120 jours de M. Jocelerme Privert avec comme mission principale l'organisation du second tour de l'élection présidentielle qui doit désigner le successeur de M. Michel Martelly qui a quitté son poste à l'issue de son mandat. 120 jours est un délai très court, d'autant qu'un processus électoral en Haïti est très couteux. Le second tour de l'élection est appelé par la communauté internationale (notamment le Conseil de Sécurité de l'ONU et le groupe des Amis d'Haïti de l'OEA) qui souhaite qu'il se réalise le plus rapidement possible. Des élections locales doivent également avoir lieu.

M. Christophe Quentel a souligné le fait que les administrations haïtiennes fonctionnent, que le gouvernement a présenté un programme qui a été validé par le Parlement.

En Haïti, le président français François Hollande a présenté un plan sur 5 ans pour l'éducation, incluant également la reconstruction de l'Institut français à Port-au-Prince. La coopération française en Haïti s'oriente notamment autour de la question de l'éducation.

La coopération doit continuer afin de permettre à Haïti d'avoir un gouvernement qui lui permettra de terminer sa reconstruction, mais aussi sa construction démocratique.

---

Présentation de la Direction des Collectivités Territoriales, par M. Ruthlande Anglade

---

M. Ruthlande Anglade a présenté la DCT ainsi que sa vision sur la stratégie qui sera développée en Haïti. Vous trouverez le détail de cette présentation dans le PowerPoint en annexe à ce compte-rendu.

La mission principale de la DCT est d'accompagner le développement des collectivités (notamment par l'orientation des investissements publics) et veiller à leur renforcement (agents, budgets, compétences, etc.) afin de garantir un service minimum aux populations et d'améliorer la décentralisation.

En Haïti, on recense 140 communes, auxquelles 5 vont bientôt s'ajouter, elles emploient 15 000 employés pour une masse budgétaire de 3 milliards de gourdes (44 millions de dollars). La direction coordonne 6 services ; et son plan d'action pour 2015-2016 s'oriente autour de 6 axes. L'action de la DCT est dans une phase de transition puisque les dernières actions avaient été menées en 2006, les actions actuelles de la DCT sont donc très structurelles, dans la perspective des élections.

Afin de remédier au manque de « mémoire institutionnelle » en Haïti, la DCT s'est attachée à la mise en place de « cahiers de transition » afin que les informations soient transmises d'une équipe à la suivante après une élection. La volonté de la DCT est de terminer ces cahiers pour l'installation des nouveaux maires.

La direction envisage 5 grands chantiers à venir : 1) la formation et le coaching des futurs élus ; 2) la stabilisation des postes de la fonction publique territoriale ; 3) les « Programmes d'Intervention » (PI) ; 4) la réforme des finances locales ; 5) la gouvernance territoriale.

---

Présentation du bilan des programmes mis en œuvre par la DCT (PINNE et PISUD), par Mme Sharina Lochar

---

Mme Sharina Lochar a présenté le bilan des « Programmes d'Intervention » (PI) mis en place par le MICT à partir de 2013 en vue de renforcer les capacités administratives et opérationnelles des municipalités confrontées à de nouvelles dynamiques territoriales. Les premières collectivités à avoir été priorisées sont celles où l'Etat fait des investissements importants. La mise en œuvre des PI repose sur trois piliers : Renforcement des capacités internes (volonté de cibler le personnel municipal : les poste clés, les fonctions essentielles à renforcer, ce qui touche à la CT dans son ensemble) ; Amélioration de Services Locaux de Base

(SLB) (réhabilitation, réorganisation et financement des services : voirie, déchets, etc.) ; Coordination (créer des synergies entre tous les acteurs afin de trouver plus d'investissements et obtenir de meilleurs résultats). À ce jour, 2 PI ont été lancés :

- le PINNE, dans les départements du Nord (6 communes) et du Nord-Est (10 communes). Les 16 communes cibles ont été identifiées par le gouvernement après le tremblement de terre et de nombreux investissements y ont été faits afin de réaliser des infrastructures. L'université de Limonade a été associée au processus afin de réaliser la formation des agents communaux. Les communes étaient les maîtres d'ouvrage, ce qui a constitué une expérience importante pour elles. L'ambassade de France, à travers la mise à disposition d'un expert au sein de la DCT et dans le cadre d'un projet bilatéral de soutien à la décentralisation, a été impliquée dans la construction et la mise en œuvre des PI. Le PINNE a été l'occasion de mobiliser d'importants fonds et de les canaliser vers les CT, malgré les réticences initiales à confier de telles sommes aux communes.
- le PISUD dans le département du Sud (11 communes ciblées). Les communes ont été ciblées par le gouvernement qui souhaite créer un couloir touristique. Dans le cadre du PISUD, la DCT et l'Ambassade de France, vont mettre en place (avec le soutien du MAEDI) un projet avec l'intercommunalité Espace Sud Martinique, à partir de 2016.

Résultats des PI : ce sont 27 communes qui ont été touchées, avec le renforcement ou la structuration (en cours) de 6 fonctions municipales et la formation et le recrutement de 202 cadres et agents municipaux (ce qui était un besoin identifié des communes). Ces deux PI ont également permis la création d'un programme de formation qui est en cours de standardisation. Pour ces projets, ce sont près de 95 millions de gourdes qui ont été mobilisées (en moyenne 3 millions de gourdes par communes). La DCT a aussi fourni une assistance technique pour permettre la mobilisation fiscale dans 5 des 27 communes cibles.

La réalisation de ces deux PI a également permis à la DCT de tirer des leçons afin d'améliorer la réalisation des programmes envisagés. En particulier, il a été souligné la nécessité de réaménager le temps de mise en œuvre du programme afin que le temps de formation et l'application opérationnelle soient plus effectifs (2 à 4 ou 5 ans).

Vous trouverez plus de détails concernant l'état de la mise en œuvre des PI dans le PowerPoint de la présentation de Mme Sharina Lochard, en pièce-jointe de ce compte-rendu.

---

#### Apports des participants et débat

---

- M. Jean-Louis Testud s'est félicité de l'appui aux communes du MICT, notamment pour le financement salarial. Il a aussi souligné l'importance de CIVITAX (une application qui vise à renforcer les capacités des municipalités dans les domaines de la gestion de leur rôle fiscal et de leur budget) pour le contrôle des finances et l'amélioration de la fiscalité. M. Jean-Louis Testud a affirmé qu'il y avait encore un grand besoin de soutien en Haïti et que l'aide aux collectivités territoriales était très importante puisqu'elle permet la réappropriation des compétences. Il a rappelé que l'aide institutionnelle est au cœur des préoccupations des bailleurs de fonds (l'AFD notamment). Il a par ailleurs félicité M. Ruthlande Anglade et l'ensemble de son équipe à la DCT pour leur travail en soutien des collectivités territoriales.
- Les cadres préétablis par les PI pourraient ne pas être acceptés par les élus qui seront investis. Le programme politique des élus pourrait en outre entrer en contradiction avec les orientations choisies par les PI. La DCT a souligné qu'elle avait anticipé la question de la transition : les candidats (en tête) aux élections ont été sensibilisés, puis une semaine initiatique avec les 420 maires élus est prévue, enfin un programme d'accompagnement des maires dans les 100 premiers jours suivant leur investiture sera mis en place. La mémoire institutionnelle va aussi être favorisée afin d'encourager le processus de décentralisation. De

- plus, les PI ne sont pas des programmes politiques, mais bien des programmes de renforcement institutionnel et les agents recrutés au sein des communes sont titularisés.
- Des déséquilibres pourraient apparaître entre les régions bénéficiant des PI (1/5<sup>ème</sup> des communes haïtiennes) et les autres (même Port-au-Prince). L'intégration des communes exclues aux PI existants et la mise en place de nouveaux programmes étant aussi sujets de questionnement. Concernant Port-au-Prince, la DCT a souligné la particularité de la ville (capitale, près de la moitié de la population haïtienne, etc.) et donc le fait qu'elle nécessite un programme particulier. Cependant, il a été rappelé que les élus pouvaient tout à fait participer aux formations. Une réflexion est engagée au niveau de la DCT afin d'intégrer de nouvelles communes aux PI ou d'en mettre en place de nouveaux dans d'autres régions (Zone frontalière avec la République Dominicaine et zone péri urbaine de Port-au-Prince).
  - Des contestations, voire des émeutes, pourraient apparaître en cas de volonté d'augmenter les prélèvements à la population. Pour la DCT, qui a déjà fait l'expérience de l'augmentation des impôts dans une grande commune, s'il y a un bon accompagnement des collectivités et une bonne transparence et communication auprès de la population, cela ne pose pas de problème.
  - Les nouveaux agents dans le cadre des PI vont-ils être titularisés ? Comment vont-ils être recrutés ? Il n'existe pas en Haïti de contrat de travail à durée limitée, seule une faute grave peut justifier un licenciement. Le but des PI est justement de permettre le recrutement par les élus eux-mêmes, mais sur la base de critères objectifs. Les PI ont en outre permis la stabilisation de certains postes. Ainsi, en dehors de 5-6 cas, les comptables sont en poste depuis 2006, malgré des pressions de certains élus pour les changer. Les PI intègrent aussi la dimension de l'évaluation du travail des agents, afin que ceux-ci soient plus efficaces et que les élus puissent être plus exigeants.
  - M. Ruthlande Anglade a enfin dit qu'il transmettrait aux collectivités françaises les outils des PI (guides de références, etc.) afin qu'elles puissent les partager avec leurs partenaires haïtiens qui ne bénéficient pas d'un PI.

---

Tour de table des collectivités et associations présentes : état des lieux des coopérations

---

### **Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP)**

La CACP est entrée en coopération avec la Communauté des Municipalités de la Région des Palmes (CMRP)<sup>1</sup> en 2011, après le séisme. La CMRP était concernée par un projet en collaboration entre CUF et les coopérations canadienne et néerlandaise. Par le biais de CUF, la CACP, en collaboration avec la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM), a commencé à travailler en faveur de la création de l'intercommunalité.

Du 26 février au 12 mars 2016, la CACP a organisé des ateliers internationaux d'urbanisme en Haïti. Ces ateliers ont fait appel à une vingtaine de professionnels venus à l'appel du comité interministériel de l'aménagement du territoire (CIAT) haïtien. Ils ont permis d'identifier plusieurs enjeux, notamment au niveau de l'équilibre à trouver entre rural et urbain, et entre régions et capitale, et de souligner des opportunités de développement. Ces ateliers ont permis à la fois au CIAT et à la CMRP de développer une vision au long terme (Vision 2030) de développement des territoires. Le projet défini par la CMRP sera pris en compte par les partenaires internationaux comme un cadre d'action.

A partir de la mi-mai 2016, la CACP et la CMRP vont initier un nouveau cycle de partenariat, notamment autour de la volonté de consolidation des acteurs, tout en ayant un dialogue stratégique avec la société civile.

---

<sup>1</sup> Composée des communes suivantes : Gressier, Grand Goave, Petit Goave et Léogane.

## **Conseil départemental des Côtes d'Armor**

Le conseil départemental des Côtes d'Armor coordonne la plateforme Bretagne-Loire de coopération avec l'Association des Maires de la Grande-Anse (AMAGA). Cette plateforme regroupe les collectivités de : Nantes et Nantes Métropole, la région Bretagne, la communauté de Lannion-Trégor et Saint-Brieuc Agglomération.

Une mission en Haïti a eu lieu au début du mois de mars et il a été constaté que ce n'était plus qu'une question de jours pour que la nouvelle assemblée de l'AMAGA soit officiellement installée. L'assemblée a décidé de se constituer avant l'investiture des nouveaux maires, afin de travailler sur les nouveaux statuts de l'AMAGA. En effet, si cette association était initialement une association de maires, elle pourrait devenir une intercommunalité ou une association constituée uniquement de techniciens.

L'ensemble des collectivités françaises de la plateforme Bretagne-Loire concourt pour accompagner les communes de la Grande Anse, et il y a la volonté de collaborer avec le MICT. Au niveau des thématiques de coopération décentralisée, les collectivités de la plateforme restent libres. Ainsi, par exemple, le Conseil départemental des Côtes d'Armor œuvre à l'élaboration d'un plan stratégique de développement agricole et rural, tandis que Nantes métropole (de façon très originale) et Lannion-Trégor travaillent sur les questions d'eau et assainissement.

Le conseil départemental fait aussi du lobbying pour que les élus locaux soient associés lors de programmes de bailleurs de fonds sur leurs territoires. Le conseil départemental a aussi évoqué ses craintes quant aux déséquilibres qui pourraient être créés entre les communes qui profitent des PI et les autres (l'AMAGA ne rentrant pas dans le PINNE par exemple).

## **Conseil départemental des Hauts-de-Seine**

À ce jour, la coopération des Hauts-de-Seine dans le département du Nord d'Haïti ne prend pas la forme d'une coopération décentralisée. En effet, le partenaire du conseil départemental n'est pas une collectivité mais une ONG : Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF). Le programme porte sur le développement de la filière cacao et avance bien : la demande est plus importante que l'offre.

Les partenaires continuent donc de fédérer et structurer des coopératives afin de garantir une offre stable et de qualité sur les marchés européens. Des partenariats (avec Ethiquable notamment) ont aussi été noués pour permettre de renforcer la visibilité du cacao haïtien, tandis que des chocolatiers des Hauts-de-Seine ont été mobilisés. Le programme compte aujourd'hui 3000 producteurs, et le but est de passer à 5000 producteurs investis. Depuis le début du programme, le financement du conseil départemental a été de 1,2 millions d'euros et les financements sont appelés à augmenter (à 500 000€ par an).

Le conseil départemental aimerait relancer une coopération décentralisée, mais il est difficile de lier le programme à une action de coopération décentralisée. Toutefois, le conseil départemental du Nord haïtien a été contacté, mais n'a pas donné suite car il avait d'autres priorités.

## **Ville et Euro métropole de Strasbourg**

Strasbourg coopère avec la ville de Jacmel depuis 1991. Pendant 5 ans, le travail a porté sur un projet de renforcement des capacités de la mairie de Jacmel, notamment autour des questions fiscales. Ce projet a mobilisé un nombre exceptionnel d'agents et experts strasbourgeois. L'AFD a apporté un financement important (2 millions d'euros en 4 ans), pour des résultats inégaux. Strasbourg souhaite poursuivre le volet fiscal du projet, avec notamment un financement de l'Union Européenne.

Cependant, en 2013, les relations entre les collectivités ont été suspendues à la suite d'un problème de gestion des fonds de la part de la mairie de Jacmel. Les actions se sont alors réorientées vers d'autres partenariats du territoire qui s'étaient développés depuis 1991 (avec

l'IRCOD notamment). Depuis quelques années, la coopération œuvre au renforcement du Centre de Gestion des Centres préscolaires de Jacmel (SCGPJ) qui gère des centres éducatifs et profite de l'expérience de Strasbourg sur les questions de petite enfance. De plus, la ville de Strasbourg (en lien avec le conservatoire) apporte un soutien fort à l'école de musique de Jacmel.

### Ville de Arras

La ville d'Arras est en coopération avec la ville de Limonade depuis 2010. Le choix d'agir à Limonade est justifié par le fait d'être présent en dehors d'une grande zone. Arras accompagne Limonade avec les moyens et compétences à sa disposition, la coopération a ainsi misé sur la présence d'un jeune Arrageois en Service Civique en Haïti, ce sont finalement 3 jeunes qui se sont succédés : le premier en université (afin d'établir une convention entre les universités d'Arras et de Limonade) ; le deuxième sur les questions agricoles (en lien avec les partenaires Aquitaine, Agrisud et AFDI. Des projets de culture de cacao ont été repérés, notamment en direction des tout petits paysans exclus) ; le troisième pour les questions de jeunesse, culture et animation (en continuation des actions qui avaient déjà été menées). La coopération d'Arras porte sur la gouvernance et se fait donc en lien avec les acteurs locaux. Pour l'animation culturelle, l'Alliance française est investie.

Arras accueillera pour 6 mois un jeune Haïtien en Service Civique afin de voir comment les actions sont mises en place dans la ville. Arras souhaite aider à mettre en place des filières courtes pour aider les petits producteurs : gestion de mini-entreprises qui permettent d'améliorer la nutrition, notamment pour les femmes et les enfants.

### Communauté d'agglomération de La Rochelle

La communauté d'agglomération travaille depuis 2001 dans l'agglomération de Port-au-Prince. La coopération s'oriente principalement sur les questions d'éducation, de formation et la jeunesse, notamment pour la formation des élèves « surâgés » (en décalage entre leur âge et leur scolarité). Le CA réalisait aussi des actions de formation à la gouvernance avec des élus locaux, mais ce programme s'est arrêté faute d'élus.

À La Rochelle est également présente l'association **La Rochelle Solidarité Internationale**, une association qui travaille aussi en Haïti. L'association a notamment œuvré pour que l'histoire de La Rochelle comme l'un des trois principaux ports négriers français ne reste pas tabou : le musée de La Rochelle compte maintenant un étage concernant la traite des esclaves et une statue de Toussaint Louverture y a été inaugurée. À Haïti, l'association prend en charge 8000 enfants des écoles communales de Port-au-Prince, où La Rochelle Solidarité Internationale fait aussi un travail de formation pour les « restaveks » (jeunes accueillis par des familles pour lesquelles ils deviennent domestiques sans jamais accéder à l'éducation). Chaque année, une promotion d'une centaine de jeunes est formée et ils accèdent à un emploi (mais il n'y a pas de statistique officielle).

### Région Île-de-France

La région Île-de-France est présente en Haïti, à Gonaïves, depuis l'ouragan Jeanne de 2004. La coopération en Haïti n'a jamais débouché sur une coopération décentralisée formalisée et le cycle d'aide à la reconstruction de Gonaïves arrive à son terme, le programme va s'achever. Des projets d'électrification à Gonaïves ont été identifiés, mais la coopération est en attente de l'investissement des élus locaux (le maire notamment). De plus, la région Île-de-France a connu une alternance et les orientations des nouvelles équipes ainsi que le budget ne sont pas encore connus.

## **Conseil départemental de l'Essonne**

Le conseil départemental de l'Essonne est présent en Haïti depuis 2008, mais sans avoir formalisé de partenariat de coopération décentralisée. 3 communes du département du Sud (Aquin, Fonds-des-Nègres et Saint-Louis du Sud) ont été identifiées. Un VSI est présent à Aquin depuis plus d'un an afin de réaliser un diagnostic territorial à partir duquel il a travaillé sur un projet plus resserré autour de la gestion des déchets à Saint-Louis du Sud. Le diagnostic est en cours de finalisation, mais le conseil départemental ne souhaite pas formaliser lui-même une coopération décentralisée. L'idée serait d'identifier une collectivité essonniennne ou un syndicat de gestion des déchets qui reprendrait en main le projet, avec un soutien et un accompagnement de la part du conseil départemental.

## **Conseil départemental de la Savoie**

La coopération du conseil départemental de la Savoie avec la commune de Dessalines est la plus ancienne coopération décentralisée française en Haïti. La coopération s'est d'abord déroulée autour de deux volets : renforcement institutionnel et appui à la population civile. Plus récemment, le travail portait sur des projets plus conséquents (assainissement et déchets). Suite à la nomination des agents intérimaires, la coopération avait été mise en sommeil, mais les relations ont repris depuis 1 an et demi, à la demande des équipes locales. Cependant, le conseil départemental attend la validation et l'installation des équipes municipales pour relancer totalement la coopération. Le département de la Savoie possède trois actions de coopération décentralisée (en plus de Dessalines, la Savoie est présente au Sénégal et en Roumanie) et met en relation les populations de ces trois territoires. Le conseil départemental de la Savoie travaille au Sud et sur les relations Nord-Sud avec l'Association Pays de Savoie Solidaires.

## **Ville de Suresnes**

La ville de Suresnes travaille au Cap-Haïtien depuis 1998. Actuellement, la coopération porte sur un projet de centre d'enfouissement technique des déchets (le premier dans les Caraïbes). Le projet suit son cours, toutes les autorisations sont là, le processus avance. Suresnes concourt aussi au renforcement institutionnel de la ville, une mission sera bientôt effectuée pour réaliser le câblage informatique de la ville, et la mise en réseau (notamment pour permettre l'utilisation de CIVITAX).

Suresnes s'engage aussi sur une action pour les enfants des rues, autour d'un programme financé par le MAEDI, le ministère de l'éducation et l'INS HEA. 2 collèges de la ville sont en partenariat avec le lycée du Cap-Haïtien, ils ont récoltés 20 000 euros pour mettre en place un projet d'équipement en tablettes numériques du lycée (suite à une demande des partenaires haïtiens). Des relations sur les questions de santé (hôpitaux) sont aussi faites. Concernant le patrimoine, la ville de Suresnes a réalisé une mission avec l'université de la Sorbonne et une ligne de crédit a été allouée à la réhabilitation d'une maison patrimoniale et de l'alliance française. La ville du Cap-Haïtien a engagé des rénovations de son aéroport et sur 1 km des maisons non autorisées ont été détruites. Il a été souligné que la ville de Suresnes profitait de l'appui du PINNE pour ses projets et notamment du rôle crucial d'appui institutionnel afin que les projets soient définis en Haïti.

## **France Volontaires**

France Volontaires est l'opérateur du ministère pour la mise en œuvre des Volontariats de Solidarité Internationale (VSI), des Services Civiques internationaux et pour la mobilité des jeunes. Actuellement, France Volontaires met en place des programmes expérimentaux pour valoriser ces expériences internationales dans le cadre de la réinsertion des jeunes. France Volontaires peut accompagner les collectivités territoriales dans le montage de VSI et Services

Civiques, sachant que le Service Civique peut être réalisé en France par des jeunes Haïtiens. France Volontaires possède un bureau permanent à Port-au-Prince.

Pour plus d'informations : [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)

### **Collectif Haïti de France**

Le collectif fédère 80 associations et 7 collectifs régionaux. Il a pour vocation de rassembler et informer au cours de journées thématiques. Il anime également un espace de partenariat franco-haïtien ainsi que la Commission Europe / Haïti. Le collectif envoie des jeunes en Service Civique en Haïti (il y en a actuellement) et va bientôt faire venir un Haïtien en France. Pour plus d'informations : <http://www.collectif-haiti.fr/>.

### **Mission Opérationnelle Transfrontalière**

La Mission Opérationnelle Transfrontalière est une association fondée en 1997 par plusieurs institutions. L'association travaille sur des projets transfrontaliers de frontières françaises (à la fois de la métropole et d'outre-mer) : transport, santé, etc. L'association a été contactée par l'ambassade de France en Haïti pour travailler avec les communes haïtiennes situées à la frontière avec la République Dominicaine. C'est la première fois que l'association va travailler pour le développement de communes sur une frontière non-française. Les projets en sont au début, un rapport de mission et une feuille de route sont en préparation.

**M. Charles Josselin, qui a présidé le fond Solidarité Haïti de Cités-Unies France :**  
M. Charles Josselin s'est dit fier des réalisations effectuées grâce aux fonds récoltés, notamment concernant la reconstruction d'établissements scolaires. Il a rappelé que ce Fond était le résultat d'un travail entre les collectivités territoriales françaises (et CUF), mais aussi la coopération hollandaise et canadienne, tous réunis autour du 1<sup>er</sup> ministre et qui s'est organisé en Martinique après le tremblement de terre. C'est dans ce cadre qu'il avait été proposé que le Fond se charge de la partie « scolaire » et que trois établissements ont pu être (re)construit : aux Abricots, à Gressier et à Trou-Canaries. La question est maintenant de savoir comment vont évoluer ces équipements, mais M. Charles Josselin a affirmé faire entièrement confiance aux Haïtiens, même si un suivi sera peut-être nécessaire pour s'assurer que les établissements continuent de servir. M. Charles Josselin a précisé que le fond avait été soldé.

---

Restitution de l'étude sur la capitalisation sur la coopération décentralisée franco-haïtienne, par  
M. Damien Bauchau et M. Mouhamadou Sylla

---

À la fin de l'année 2014, la DCT a organisé en lien avec l'ensemble des bailleurs de fonds intervenant en Haïti sur la thématique locale, des ateliers de capitalisation des bonnes pratiques d'appui à la gouvernance territoriale. La volonté en Haïti était d'avoir un bilan des bonnes pratiques et la coopération décentralisée est ressortie comme une bonne pratique à valoriser et à capitaliser. La coopération décentralisée franco-haïtienne étant la plus dynamique, la DCT, avec l'appui de l'ambassade de France en Haïti, a donc décidé de lancer une étude de capitalisation sur la coopération décentralisée franco-haïtienne afin d'obtenir une vision claire de celle-ci et d'engager plus d'échanges entre les acteurs de la décentralisation et les services de l'Etat. L'accent a aussi été mis sur un changement de logique, afin de mettre en avant le partage, de valoriser les bonnes pratiques.

Le contexte de l'étude était particulier : maires intérimaires en Haïti, période d'élections nombreuses en France, mais l'étude a tout de même été lancée.

L'étude a constitué en une enquête de terrain en Haïti avec un opérateur haïtien (et la mobilisation de l'Ambassade de France) et d'entretiens (menés par un consultant, M. Mouhamadou Sylla) en France (métropolitaine et en Martinique et Guadeloupe). Aujourd'hui, l'étude en est à sa phase de partage et de validation, elle n'est pas présentée comme une restitution figée. À la fin du mois d'avril il y aura une restitution en Guadeloupe et en



Martinique, puis en Haïti. Il pourrait être envisagé de réaliser une restitution en plus grand format (pourquoi pas au cours d'assises de la coopération).

En Haïti, le cadre législatif évolue autour de la coopération décentralisée, les perspectives d'évolution du processus sont encourageantes.

Tous les acteurs rencontrés reconnaissent la spécificité de la coopération française en Haïti et les liens particuliers qui existent entre les deux pays. Toutefois, en Haïti, les actions manquent de visibilité et les élus haïtiens se plaignent d'une carence de dialogue direct, d'élus à élus. Si les moyens mis en œuvre par la coopération décentralisée sont parfois faibles, il a été souligné que la plus-value de la coopération résidait dans les effets de leviers qu'elle permettait. En France, les collectivités ont souligné l'instabilité des interlocuteurs au sein des institutions et de la nécessité qu'ils avaient d'adapter leurs modes de coopération.

L'étude ici présentée a permis de mettre à jour l'atlas de la coopération de la CNCD ainsi que l'annuaire de Cités-Unies France. L'idée est maintenant de constituer au niveau de chaque commune haïtienne une base de données dynamique en libre accès, reliée à l'intranet ministériel via les préfetures.

Cette étude a mis au jour les différents types de partenariats qui existent dans la coopération franco-haïtienne. Si aucun type de relations n'est ressorti comme plus efficace, il a été souligné l'importance de s'adapter à l'évolution du contexte haïtien et à l'instabilité institutionnelle qu'il peut y avoir.

La forme des partenariats influence fortement le type d'actions mises en œuvre et les modes de suivi utilisés. Les formes de gouvernance financières sont aussi multiples. Le format de financement direct de collectivité à collectivité est peu utilisé, tout comme celui d'un financement d'un poste RH qui pose un problème : le personnel s'identifie plus au bailleur qu'à la structure pour laquelle il travaille.

Les collectivités territoriales françaises d'outre-mer qui coopèrent en Haïti (Guadeloupe et Martinique) ont une approche spécifique dû au contexte géographique, mais aussi historique (forte diaspora haïtienne, migrations importantes, etc.). De plus, ces collectivités ne possèdent pas de réseaux de coordination comme il y en a en France métropolitaine et il leur est compliqué de participer aux réunions du groupe-pays. La mutualisation des actions de ces collectivités avec des collectivités de France métropolitaines est donc à renforcer.

Quelques enseignements :

- les relations et le dialogue politique inter-collectivités sont un facteur de réussite des actions de coopération
- la démarche participative est pertinente dans un contexte de processus de décentralisation
- l'implication dans la durée des techniciens est une plus-value de la coopération décentralisée.

Questions ouvertes pour un débat :

- Y a-t-il un socle commun aux actions de CD en Haïti ? Comment le définir ?
- Comment développer un lien entre expériences locales et processus national de décentralisation ? Comment les enrichir mutuellement ?
- Pertinence d'un relai mutualisé de la CD en Haïti ? (préparation des missions, faire le lien, etc.)
- Possibilité de valoriser la proximité qu'offrent les CT d'outre-mer dans l'espace caribéen ?
- Quelle évolution de la mutualisation et la coordination des actions de CD en France ? CUF : quelles attentes des CT vis-à-vis de CUF ? Il y a environ 30 à 40 visites par an en Haïti, sans qu'il y ait d'agenda partagé des missions. Il faudrait réfléchir à une coordination des collectivités françaises. Une relation étroite entre la DCT, CUF et l'Ambassade de France est nécessaire.

Pour plus de détails et précisions, le PowerPoint de la présentation de MM. Mouhamadou Sylla et Damien Bauchau est joint à ce compte-rendu.

**Liste des participants :**

<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Organisme</b>
Ruthlande	ANGLADE	Directeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR DES COLLECTIVITES TERRITORIALES HAITI
Damien	BAUCHAU	Attachée de coopération	AMBASSADE DE FRANCE EN HAITI
Denise	BOCQUILLET	Adjointe au maire	ARRAS
Quentin	COURBON	Assistant	MAEDI - DAECT
Jocelyne	COUSTON	Chargée de mission	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY PONTOISE
José	DA COSTA	Conseiller	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL
Michel	DE MARCH	Chargé de mission	FRANCE VOLONTAIRES
Céline	DEBOFFE	Chargée de mission	COLLECTIF HAITI DE FRANCE
Maguet	DELVA	Responsable de communication	AMBASSADE D'HAITI EN FRANCE
Daniel	GROSCOLAS	Président de l'association	LA ROCHELLE SOLIDARITE INTERNATIONALE
Dominique	GUILMIN	Responsable de coopération	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR
Arnaud	HURE	Chargé de mission aux relations internationales	CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE
Josée	JEANNERET	Membre du bureau	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SAVOIE
Christophe	KATSAHIAN	Délégué adjoint	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL (MAEDI) - DAECT
Liubov	KONYASHINA	Assistante de Vice-Président chargée des Relations Internationales	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA ROCHELLE
Magali	LAVIROTTE	Chargée de mission	PAYS DE SAVOIE SOLIDAIRES
Sharina	LOCHARD	Chef de service	MINISTERE DE L'INTERIEUR DES COLLECTIVITES TERRITORIALES HAITI
Camille	MACABEO	Chargée de coopération	SURESNES
Félicia	MEDINA	Chargée de mission	CITES UNIES FRANCE
Sandrine	MILLET	Chargée de mission aux relations internationales	STRASBOURG
Léo	MOREAU	Stagiaire	CITES UNIES FRANCE
Christophe	QUENTEL	Conseiller des Affaires étrangères - Chef de mission du Mexique, d'Amérique centrale et des Caraïbes	MAEDI - DIRECTION DES AMÉRIQUES ET DES CARAÏBES
Luc	RAIMBAULT	Directeur Tourisme et Relations Internationales	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY PONTOISE

Grenadine	REVERAND	Rédactrice Cuba - Coopération Haïti	MAEDI - Mission du Mexique, d'Amérique centrale et des Caraïbes
Charlotte	RIEUF	Chargée de programme	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES HAUTS DE SEINE
Rose-Marie	SAINT GERMES AKAR	Conseillère déléguée à la coopération décentralisée	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY PONTOISE
Mouhamadou	SYLLA	Expert en coopération décentralisée et développement territorial	CONSULTANT
Jean-Louis	TESTUD	Adjoint au maire	SURESNES
Christel	TSCHAEGLÉ	Chef de service de coopération décentralisée	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE
Petia	Tzvetanova		MISSION OPÉRATIONNELLE TRANSFRONTALIÈRE
Nicolas	WIT	Directeur général adjoint	CITES UNIES FRANCE

Liste des excusés :

<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Organisme</b>
Magali	AGOSTI	Directrice	PAYS DE SAVOIE SOLIDAIRES
Jacques	AUMASSON	Directeur des relations internationales	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA VIENNE
Anne-Lise	BALLYET	Agent de développement	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND- PONTARLIER
Alexandra	BAULIN- LUMINEAU	Vice-présidente chargée de la coopération	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS- LOUDUNAIS
Guillaume	DEBRIE	Chargé de mission	CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE LIMOUSIN POITOU CHARENTES
Corinne	GALERNE	Chargée de mission	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE
Philippe	GUETTIER	Directeur général	PARTENARIAT FRANÇAIS POUR L'EAU
Antoine	LONGET	Chargé de mission	NANTES METROPOLE
Yannick	PONT	Chargé de mission	CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE
Joseph	TREHEL	Conseiller spécial Haïti	CITES UNIES FRANCE
Christine	TRUJILLO	Adjointe au chef de service	SURESNES